

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 16 avril 2014**

Le conseil communautaire s'est réuni le 16 avril 2014 au siège de la CCPSG à Saint Galmier.

Après avoir adopté le rapport de la séance du 26 février 2014 et pris connaissances des décisions prises par la Présidente en vertu des délégations consenties par le Conseil, le Conseil communautaire a examiné les dossiers suivants :

**Point 1. ADMINISTRATION GENERALE**

**1.1 Election du président de la Communauté de communes du Pays de Saint Galmier**

Les opérations de vote sont placées sous la Présidence de Monsieur Claude GIRAUD, doyen d'âge.

Après avoir installé le bureau chargé du contrôle des opérations de vote (2 assesseurs), il invite les candidats à se déclarer.

Madame Monique GIRARDON se déclare candidate

**PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de votants	:	31
Nombre de bulletins nuls	:	13
Nombre de bulletins exprimés	:	18 pour Monique GIRARDON

**1.2 Détermination du nombre de vice-présidents**

Le nombre de vice-présidents est fixé à 9

**1.3 Délégation générale du Conseil au Président pour ester en justice**

Délégation générale donnée à la Présidente pour ester en justice au nom de la Communauté de communes, en se faisant assister, le cas échéant par un avocat, soit en demande ou en défense, soit en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant tous les degrés de juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif, ainsi que devant le Tribunal des conflits pour toutes les actions, au fond ou en référé, destinées à préserver ou à garantir les intérêts de la Communauté de communes.

Prend acte du fait que le président devra rendre compte au Conseil de l'utilisation de cette délégation.

Affiché le 17 avril 2014